



COMMUNE DE ZIMMERBACH

ZIMM' INFO

Juillet 2017



ÉDITORIAL

Voilà un an qu'ont débuté les travaux de rénovation du parvis de notre église.

Aujourd'hui on peut dire qu'il s'est intégré dans le paysage en y occupant le rôle qui lui est désormais dévolu, à savoir la mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Il reste également un lieu de mémoire pour les soldats décédés lors des deux guerres en y associant également les incorporés de force, il est devenu aussi un lieu de rassemblement festif.

C'est ainsi que nous avons pu accueillir les musiciens de l'Echo du Hohnack de Walbach ainsi que le groupe de cors des Alpes, les deux formations nous ayant offert une prestation de qualité, je tiens ici à les en remercier chaleureusement.

Notre parvis a également servi de décor à la photo de groupe de la Journée Citoyenne, symbolisant la belle générosité de plus de 100 personnes.

Je me dois aussi de remercier l'engagement des « Amis de Zimmerbach », association philanthropique qui a pour seul but d'aider matériellement la commune et ses habitants. C'est ainsi qu'ils nous ont offert, entre autres, les bancs de notre parvis et organiseront dans notre église un concert Gospel le 17 septembre puis un concert d'orgues le 17 décembre.

Je ne peux que regretter que deux manifestations aient disparu du calendrier, à savoir les tartes flambées de nos ex-pompiers et la balade vigneronne du « Syndicat viticole ». Il est vrai que les contraintes administratives liées aux problèmes de sécurité et peut-être aussi au manque de moyens humains et de motivation, ont eu raison de ces moments festifs populaires.

Mais restons optimistes, elles renaîtront peut-être un jour.



Excellentes vacances à toutes et à tous !

Jacques MULLER

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Camille, Marie, Alice BUECHER née le 2 février 2017 à Colmar

Simon GODFROY né le 11 avril 2017 à Colmar

Elio, Emile HUSSER né le 27 mai 2017 à Colmar

DÉCÈS

Maria OTTMANN née MITORAJ, le 10 février 2017 à Munster

Marius KELLER, le 17 février 2017 à Colmar

Prosper SCHILLINGER, le 3 avril 2017 à Colmar

Pierre Paul ESCHBACH, le 8 avril 2017 à Colmar

Carmen, Sylvia LIESENFELD née SELINGER, le 16 juin 2017 à Colmar

MARIAGES

Simon GOETZ et Karen GONZALEZ IRIGOYEN, le 28 avril 2017

Thomas DEMANGEAT et Laetitia PEUPLE, le 8 juillet 2017

VIE COMMUNALE

VOIRIE COMMUNALE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

Chantiers du 1^{er} semestre 2017

1) Atelier pour les enfants - Ecole	9) Aménagements extérieurs - Chapelle des Frères
2) Intendance collation & repas - Foyer St-Georges	10) Entretien - Parcours de santé
3) Peinture - Aire de Jeux	11) Aménagement sentier - Kirchhoffpfad
4) Peinture - Salle de classe & Volets mairie	12) E.V. débroussaillage - Lieux divers
5) Marquage peinture sol - Lieux divers	13) E.V. entretien fleurissement - Lieux divers
6) Pavage table couverte - Aire de Jeux	14) Classement bibliothèque - Ecole
7) Accès PMR vers toilettes - Aire de jeux	15) Grand nettoyage - Eglise
8) Aménagement boudodrome & espace jeux enfants Aire de jeux	16) Rucher communal - Verger communal

20 mai
3^{ème}



116 participants – 13,5% de la population

85 adultes et 7 jeunes se sont répartis dans les 14 chantiers proposés cette année, effectuant environ 530 heures de travail nécessitant bien souvent de réelles compétences professionnelles. Onze autres adultes ont assuré la préparation du repas de midi et son service. Enfin, 2 adultes ont encadré 11 enfants dans différents ateliers : décoration florale des tables, jeux et peinture.

Juin

Création d'une allée PMR vers les toilettes à l'aire de jeux

Dans le cadre de la mutualisation des moyens, la commune de Walbach a mis à disposition une pelle mécanique pour réaliser les terrassements effectués par les agents techniques des deux communes. Une équipe de la Journée Citoyenne a ensuite posé les bordures et préparé la fondation de la voie.

Une semaine plus tard, l'entreprise TPV a terminé l'ouvrage par la pose de l'enrobé.

Coût des travaux : 1 600 € HT



Mars - Juin

Poursuite de l'aménagement de l'entrée du chemin du Rinkenthal

L'entrée du chemin du Rinkenthal est souvent dangereuse du fait de la vitesse des véhicules circulant sur le CD 10 et le virage proche.

L'aménagement réalisé en 2015 a déjà permis de faciliter l'entrée sur le chemin et mieux gérer les eaux et les boues de ruissellement lors des orages.

Une nouvelle tranche d'aménagement au-dessus a encore amélioré les deux problématiques à cet endroit : elle a consisté à dévier les eaux au-dessus des déchets verts, puis à rénover la fondation de chaussée et mettre en enrobé 30 m supplémentaires de chemin. Le 1^{er} chantier a été réalisé par nos agents avec la pelle de Walbach, le 2^e par l'entreprise TPV.

Coût des travaux : 3 200 € HT



Depuis Mars

Création d'une salle d'activités à l'ancienne caserne de pompiers rue du Hohnack

La commune de Zimmerbach ne dispose d'aucune salle pouvant accueillir les activités scolaires et communales. De longue date, plusieurs projets et implantations ont déjà été étudiés puis abandonnés.

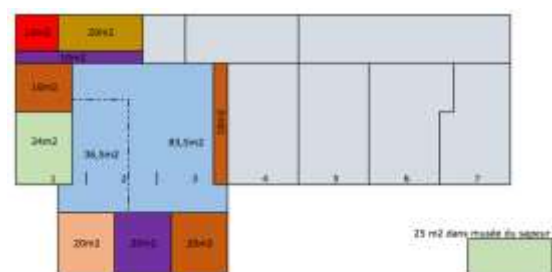
En juillet 2015, le corps des sapeurs-pompiers de la commune a été dissout libérant en même temps des locaux d'une centaine de mètres carrés qui lui avaient été affectés au complexe du dépôt communal rue du Hohnack.

Cette surface disponible présente une opportunité que la municipalité veut saisir pour créer une salle permettant de répondre aux besoins existants, notamment : pour les activités sportives et ludiques scolaires et périscolaires, pour certaines activités sportives et autres animations associatives locales et pour des réunions, réceptions et manifestations communales.

Afin de prévenir toute utilisation abusive de la salle et les nuisances qui pourraient en découler, le Maire va constituer une commission permanente comportant deux riverains, qui établira le règlement de la salle et veillera au respect de son application.

Par ailleurs, la mise en accessibilité de deux bâtiments communaux actuellement occupés par les activités des associations s'est avérée compliquée et onéreuse. La municipalité a donc décidé de ne pas y donner suite. Elle a déjà vendu l'espace Paul Vuillemin et va déclasser le presbytère en transférant ses activités vers la future nouvelle salle.

Dans leur démarche de réflexion globale, les élus, accompagnés d'un programmeur, ont convié tous les représentants des



Légende	Surfaces en m2
Ateliers Municipaux	
Chaufferie	10
Rangements Associations	20
Toilettes	24
Locaux vides	
Salle	120
Dégagements	30
Rangements	46
Office	20
Totaux surfaces en m2 :	270

collectifs d'utilisateurs potentiels à deux réunions de travail pour définir et réunir leurs besoins, et en déterminer leur faisabilité dans le cadre de ce projet. Parallèlement, les élus en équipe réduite (comité de pilotage) ou au complet ont ajusté progressivement le projet vers deux solutions d'organisation et de surface qui ont été présentées en réunion publique le 4 mars dernier. Lors de celle-ci, la solution la plus importante en taille et donc en coût n'a pas dégagé de consensus parmi les présents, dont plusieurs riverains. Dans un courrier de quelques-uns d'entre eux, daté du 29/03/2017, reçu en Mairie le 03/04/2017, et adressé aux membres du Conseil municipal, ceux-ci ne « s'opposent en aucun cas à la création d'une salle pour les activités sportives de l'école et les séances de gymnastique ». Considérant cet accord, l'avis des présents de la réunion publique et les résultats de toutes les consultations et réflexions effectuées avec les usagers potentiels futurs de cet équipement, le Conseil municipal a voté le 3 avril 2017 le projet de création d'une salle pour les activités définies dans les besoins existants ci-dessus.

Il consiste en la réalisation d'une salle de 120 m² c'est à dire de 120 places assises, et de 150 m² d'annexes comportant un hall d'accueil-vestiaires, des circulations, des sanitaires, des locaux de rangement, une chaufferie, un office et un local de stockage associatif. Un système de cloisons mobiles est envisagé pour permettre la division de la salle en deux parties.

L'investissement est pluriannuel de 2017 à 2019. L'enveloppe financière de l'opération est estimée à 502 000 € H.T. (602 400 € T.T.C.). Elle comporte les études préliminaires (géomètre, géotechnique, diagnostic amiante et plomb), le bureau contrôle, la coordination de sécurité, la maîtrise d'œuvre et les travaux (bâtiment, voirie et parking).

La réalisation des travaux restera conditionnée à l'obtention des subventions demandées avec le dossier du projet en phase APD (Avant-Projet Détaillé). Au besoin, il sera réduit, suspendu ou même arrêté.

Depuis le 3 avril, les phases de l'agenda de réalisation se succèdent : validation du programme des travaux, appel à candidatures pour la maîtrise d'œuvre puis sélection des 3 équipes appelées à présenter une offre. À la fin du mois de juillet, les équipes sélectionnées seront auditionnées par la commission de sélection et celle qui présentera la meilleure offre qualitative sera retenue pour démarrer les études dès fin août. D'ici février prochain les phases normées des études s'enchaîneront jusqu'à la phase APD (Avant-Projet Détaillé) qui marquera un point d'arrêt pour demander les subventions et vérifier les capacités de financement.



Janvier

Travaux de peinture au secrétariat de la mairie et au presbytère, et fabrication d'un banc pour l'abri-bus par les agents techniques Aristide et David.



FLEURISSEMENT

L'opération distribution de géraniums a eu lieu le 14 mai : 1315 géraniums ont été offerts aux habitants. Le compost et le mulch ont de nouveau été mis à disposition par Colmar Agglomération.

ESPACES VERTS

En cette période estivale, il nous paraissait nécessaire de faire un point sur nos espaces verts :

- L'aire de jeux a profité de la journée citoyenne pour se faire une petite beauté : 220 m² de gazon en plaques ont été mis en place pour embellir les lieux et trouver une solution contre les trop nombreux gravillons qui atterrissaient sur le terrain de basket.
Juste à côté, les 3 Tulipiers de Virginie dont nous avons parlés dans le précédent bulletin se portent comme des charmes : puisque c'est leur première année en terre zimmerbachoise, ils font l'objet d'un suivi régulier en termes d'arrosage et de contrôle du tuteurage.
- Au rayon des nouveautés, une « prairie » fleurie a été semée à l'entrée du village, route de Turckheim. Nous remercions les propriétaires de nous permettre d'enjoliver ainsi la commune. Ce parterre fleuri s'installe timidement mais il rend l'entrée dans la commune plus esthétique.
- Que deviennent les bulbes présents dans les bacs et massifs ce printemps ? Ils ont été déplantés à la journée citoyenne et remplacés par des arrangements floraux installés par les agents techniques. Ils sont ensuite séchés puis effeuillés et conservés au frais et au sec jusqu'à l'automne et leur retour dans les bacs à fleurs.
- Côté cimetière, c'est un espace qui nécessite encore beaucoup d'entretien et de main d'œuvre afin qu'il reste propre et sans herbes envahissantes. Bien entendu, chaque propriétaire veillera à prendre soin de sa concession. Mais seul le bénévolat et une à deux actions dans l'année permettront de garantir un espace agréable de manière pérenne. Le premier rendez-vous est fixé au mercredi 2 août à 9h, les amateurs peuvent se signaler auprès du secrétariat de la mairie.
- Bac mention très bien ! Bien entendu il s'agit du bac à l'entrée de Zimmerbach qui est dans sa troisième année de floraison : sachez qu'aucune plante n'est achetée par la commune. Le parterre est uniquement composé de graines qui proviennent de dons d'associations et de bénévoles, nous les en remercions vivement ici : des céréales, des engrais verts, des fleurs ornent cet espace de plantes mellifères arbustives ou vivaces.
- Sur la place de l'église, un massif de plantes potagères et condimentaires a été installé par David, un de nos agents techniques. Vous pouvez bien entendu profiter des légumes présents.
- Au cœur de notre village, sur le parvis de l'église, cela fait bientôt un an que les parterres paysagers ont été plantés. Les tapis de sedum précultivés se sont bien développés. Quelques autres plantes ont quant à elles rencontré quelques difficultés d'installation mais l'entreprise responsable du chantier nous les remplacera cet automne comme le stipule le marché.
- Les moutons, dignes représentants de l'éco pâturage sont de retour dans le verger communal. Ils broutent paisiblement les espaces intérieurs et ont pu observer d'un œil curieux les bénévoles de la Journée Citoyenne qui se sont occupés du débroussaillage des espaces extérieurs.
- Petite curiosité dans la cour de l'école : sous l'impulsion de l'instituteur, des bacs de légumes et de plantes condimentaires ont été mis en place par les maternelles. Ainsi, salades, oignons, fraisiers, thym, romarin, menthe... ont pu être plantés, arrosés, récoltés et mangés par les enfants.

- Enfin, pour finir cet article, nous pourrions citer Hugo : « Mes amis, retenez ceci, il n'y a ni mauvaises herbes, ni mauvais hommes. Il n'y a que de mauvais cultivateurs ». Il nous faut dédramatiser ces fameuses herbes mauvaises. Non bien sûr, vous l'aurez compris, il ne s'agit pas de laisser se développer de manière anarchique toutes les « indésirables », mais de les maîtriser en supprimant ici et là celles que l'on ne veut pas voir, avec un peu d'huile de coude, tout en profitant de l'une ou l'autre surprise : coquelicot, camomille, valériane, tournesol, trèfle, bourrache...



✚ ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

Le code de la voirie routière, notamment les articles R 116-2 et L 114-1, stipule que **les empiètements sur le domaine public portant atteinte à l'intégrité du domaine et à la sécurité publique, sont punis d'amende.**

Les plantations débordant sur les voies entrent dans ce cadre. Il est donc demandé à tout propriétaire de respecter ces règles pour le bien commun et la sécurité de tous. Dans le même esprit, l'élagage entre propriétés privées s'impose naturellement.

✚ QUÊTE POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Cette année, **5 761,40 €** ont été récoltés : un grand merci aux généreux donateurs !

Merci également aux quêteuses : Mesdames Michèle Ottmann, Marie-Claude Dieterlé, Christiane Laurecki, Agnès Knauss, Françoise Merkel, Nicole Spitz, Patricia Losito et Christiane Ehrhart.

✚ LE CLASSEMENT ET LA CONSERVATION DES ARCHIVES COMMUNALES DE ZIMMERBACH

Depuis 2007, Madame Annick Méchin, archiviste intercommunale est mise ponctuellement à disposition de la commune de Zimmerbach, par la Communauté de Communes de la Vallée de Munster, pour le traitement, le classement et l'inventaire des archives communales de 1945 à nos jours. Nous lui avons posé quelques questions concernant ses missions à Zimmerbach.

Quelles sont les archives dont vous assurez le traitement et le classement ?

Les archives communales historiques de Zimmerbach de 1745 à 1945, soit 12 mètres linéaires, ayant été classées et inventoriées en l'an 2000, par une archiviste du centre de gestion du Haut-Rhin, j'ai d'abord été employée pour le classement des archives produites par l'administration communale de Zimmerbach depuis 1945 : plusieurs mètres linéaires qui n'avaient encore jamais été traités, mais je suis également employée pour le traitement des archives qui continuent à être produites par l'administration communale.

Comment procédez-vous ?

Tout classement est précédé par un tri des documents contenus dans les dossiers. Ce tri conduit à des éliminations réglementées et réalisées sous le contrôle des archives départementales du Haut-Rhin. Les dossiers conservés après tri, sont ensuite inventoriés dans le cadre du classement officiel des archives communales, puis placés dans des boîtes archives étiquetées et cotées, conservées dans un local aménagé en mairie, pour leur bonne conservation.

A quoi servent les archives communales, pourquoi les conserver ?

Il est nécessaire de distinguer les archives historiques des archives administratives : les archives historiques de Zimmerbach constituent un patrimoine communal, mémoire de l'activité communale, ces documents sont conservés indéfiniment et sont une source précieuse pour l'histoire communale, tandis que les archives administratives sont conservées pour le bon fonctionnement administratif, aussi pour le contrôle de l'activité communale, par exemple lors du contrôle des comptes communaux par la chambre régionale des comptes.



Comment voyez-vous l'évolution de l'archivage, avec la dématérialisation ?

Les opérations de dématérialisation concernant les archives communales sont limitées, sans doute parce qu'il n'y a pas d'assurance concernant la possibilité de lire et de conserver les documents dématérialisés à plus ou moins long terme. Pour cette raison la grande masse des archives administratives est toujours conservée sur support papier, support qui a sans doute encore un bel avenir devant lui et nécessitera encore longtemps l'intervention des archivistes.

Rappelons que le plancher du local archives de la mairie a été renforcé en 2016 et que l'ensemble a été rénové.

INFOS PRATIQUES

✚ PLAN CANICULE



Depuis la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité (plan canicule), les maires ont l'obligation d'informer leurs administrés de la mise en place d'un registre communal pour les personnes âgées de 65 ans et plus, et pour les personnes handicapées de 60 ans et plus si celles-ci se sentent vulnérables et fragiles.

Pour toute inscription, veuillez-vous adresser à la mairie, les informations recueillies sont strictement confidentielles.

✚ LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de Justice est un auxiliaire de justice bénévole. Il se charge de rechercher une solution amiable et équitable à vos litiges civils.

Lorsqu'un litige surgit entre deux personnes, le recours au conciliateur de Justice est un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace pour tenter de trouver un accord amiable sans passer par un procès.

Si un constat d'accord est rédigé par le conciliateur, il peut être homologué par le tribunal. Il a alors la valeur d'un jugement. Son champ d'intervention est large avec la possibilité de prendre en charge les différends entre propriétaire et locataire, entre voisins, en matière de consommation, entre commerçants etc...

Le conciliateur de Justice peut être saisi directement, sans formalité, sans obligation d'être assisté d'un avocat.

Pour le Canton de Wintzenheim une permanence a lieu le 2^e mardi du mois dans les locaux du SIVOM rue Aloïse Meyer à Wintzenheim, sur rendez-vous (tél. : 03.89.27.25.40).

Enfin, si l'exercice de cette fonction vous intéresse, le Tribunal d'Instance de Colmar et les conciliateurs de Justice sont à votre disposition pour toute information complémentaire, vous pouvez également prendre contact avec le SIVOM au 03.89.27.25.40, qui fera suivre... ou vous renseigner directement sur le site www.conciliateurs.fr

✚ OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie de Wintzenheim (formulaire disponible à la mairie ou téléchargeable sur notre site internet).

LA VIE COMMUNALE EN IMAGES

Fête des aînés, le 13 mars



Cérémonie du 8 Mai



Colmar Agglomération a organisé trois animations pour aider à mieux consommer et réduire la production de déchets



Distribution de géraniums, le 14 mai



Concert de l'ensemble des cors des Alpes, le 11 juillet



« Musique sur le Parvis » - Concert de l'Echo du Hohnack de Walbach, le 2 juin



3^e édition de la Journée Citoyenne



Aménagement boulodrome et espace jeux enfants à l'aire de jeux



Peinture des volets de la Mairie



Aménagements extérieurs à la chapelle des frères



Fabrication d'une ruche pour le verger communal



Grand nettoyage de l'église



Entretien fleurissement



Intendance collations et repas au foyer St Georges



Marquage peinture au sol



Pavage table couverte à l'aire de jeux



Aménagement du sentier Kirchhofpfad



Pavage table couverte à l'aire de jeux : chantier terminé



Pose du gazon à l'aire de jeux



La petite équipe de finition du chantier à l'aire de jeux



Pour information, un gilet gris/bleu et un torchon ont été oubliés au Foyer St Georges. Ils sont disponibles à la Mairie.

LA VIE SCOLAIRE

Mardi 21 mars, l'école a accueilli deux représentants de l'association « La renaissance Française », association qui veut promouvoir la littérature auprès des élèves.

Douze écoles du Haut-Rhin ont été sélectionnées pour recevoir une dotation de 200 €, enveloppe destinée à l'achat de livres.

Afin de remercier cette association, les élèves de CE2/CM1 ont présenté une saynète autour de la tirade du nez de Cyrano de Bergerac. Les maternelles ont ponctué le texte récité de pauses musicales ! Les élèves ont pu ouvrir



deux paquets cadeaux contenant des livres choisis par les enseignants et la Mairie a offert le verre de l'amitié après l'horaire de classe. Monsieur Olivier Meyer, l'inspecteur de la circonscription d'Ingersheim, et Madame Rosalie Fornara, adjointe aux affaires scolaires étaient présents lors de cette cérémonie.

L'animation « Hop la feuille » a été proposée par Colmar Agglomération le vendredi 24 mars.

Les enfants de l'école maternelle de Zimmerbach ont eu la visite de Myriam qui est venue les sensibiliser au tri des déchets. Elle leur a présenté Eugénie Poubelle qui a du génie dans la cervelle ! Les déchets jetés pêle-mêle... aujourd'hui, c'est fini ! Je trie, tu tries, on trie!

Avec les poubelles verte, bleue, marron et noire, les enfants ont participé à des animations pour trier toutes sortes de déchets : le papier, le carton, le plastique, le métal, le verre, les épiluchures....

Un grand merci à Myriam qui a su capter l'attention de ces jeunes élèves.



En partenariat avec les voyages Lucien Kunegel, le SIVOM de Wintzenheim a organisé un exercice d'évacuation du bus à l'attention des élèves des écoles maternelles de Zimmerbach et Walbach mardi 28 mars.

Cet exercice s'est déroulé sur le parking du Hohnack à Zimmerbach en présence de Monsieur le Maire de Zimmerbach, Mesdames les adjointes aux affaires scolaires de Zimmerbach et Walbach ainsi que de Monsieur Sven Bachert, secrétaire du SIVOM de Wintzenheim.

Les enfants ont pris place dans le bus. Ils ont alors participé à trois évacuations successives avec les explications de Jean Philippe, responsable de l'exercice. Ces exercices étaient systématiquement chronométrés. Pour finir, le chauffeur a sensibilisé les élèves au fait que lors des manœuvres de son véhicule, il ne peut pas les voir lorsqu'ils sont trop près du bus.



Carnaval de l'école



Carnaval au périscolaire



Pâques au périscolaire



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017



- Dimanche 10 septembre : **14^e édition des véhicules anciens (2ACZ)**
- Dimanche 17 septembre à 17h : **Concert de gospel donné par la chorale « Alsace Gospel Choir » sous la direction de Don Grigg à l'église de Zimmerbach. Entrée libre - plateau**
- Samedi 11 novembre : **Cérémonie de l'Armistice**
- Dimanche 17 décembre : **Concert d'orgues « musiques de Noël » par le titulaire des orgues de Saint Martin à Colmar, Monsieur Hubert Heller**



Photo de Monsieur Michel Schmitt

Le Conseil Municipal et le Personnel vous souhaitent un très bel été 2017 !

Retrouvez toutes les infos et davantage sur le site actualisé en permanence : **www.zimmerbach.fr**

Prochain numéro : Janvier 2018

